



بورصة تونس
BOURSE DE TUNIS

BULLETIN OFFICIEL

PUBLICATION QUOTIDIENNE

N° 5516

Jeudi 31 janvier 2013

<http://www.bvmt.com.tn>

TUNINDEX : 4 759.60

(Indice pondéré par les capitalisations flottantes
Base 1 000 le 31/12/1997)

VARIATION DU JOUR : + 0,32 %

VARIATION SUR L'ANNEE : + 3,92%

TUNINDEX20 : 1 870.61

(Indice pondéré par les capitalisations flottantes
Base 1 000 le 31/12/2006)

VARIATION DU JOUR : + 0,25%

VARIATION SUR L'ANNEE : + 4,40%

LES INDICES SECTORIELS * (BASE 1 000 LE 31/12/2005)

CODE ICB	INDICES	INDICE DU JOUR	VARIATION DU JOUR	VARIATION SUR L'ANNEE
8000	INDICE DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES	3 160,12	0,15%	3,37%
8300	INDICE DES BANQUES	2 840,49	0,03%	3,54%
8500	INDICE DES ASSURANCES	9 195,38	0,73%	2,52%
8700	INDICE DES SERVICES FINANCIERS	4 758,77	0,75%	2,55%
5000	INDICE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS	4 053,09	0,85%	4,62%
5300	INDICE DE DISTRIBUTION	5 882,66	0,86%	4,49%
3000	INDICE DES BIENS DE CONSOMMATION	2 813,98	0,89%	6,82%
3300	INDICE DE L'AUTOMOBILE ET ÉQUIPEMENTIERS	2 487,17	0,87%	6,16%
3500	INDICE AGRO-ALIMENTAIRE ET BOISSONS	2 875,57	0,94%	6,77%
2000	INDICE DES INDUSTRIES	1 851,26	-0,33%	2,14%
2300	INDICE DE BATIMENT ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1 302,87	-0,34%	2,70%
1000	INDICE MATERIAUX DE BASE	2 664,46	-0,33%	4,90%

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHÉ PRINCIPAL DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 11 - CONTINU VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS	RESERVATION	
		MONTANT	DATE							INDICATEUR	SEUIL
1	2	0,400	29-05-2012	MONOPRIX - Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis	28,620	28,930	29,400	29,450	28,930		
2	1	0,600	11-07-2012	SFBT - Société de Fabrication des Boissons de Tunisie	13,450	13,470	13,600	13,650	13,470		
3	1	0,050	17-07-2009	TUNISAIR - Société Tunisienne de l'Air	1,490	1,490	1,500	1,500	1,480		
4	1	0,420	14-05-2012	SPDIT - Sté de Place. et de Dévelop. Indus. et Touris. - SICAF	6,920	7,000	7,000	7,000	7,000		
5	5	0,150	23-07-2012	Attijari bank - Banque Attijari de Tunisie	16,120	16,000	15,980	16,000	15,640		
6	10	2,000	16-07-2012	BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	66,000	65,520	66,700	66,800	65,520		
7	5	0,400	20-09-2012	BH - Banque de l'Habitat	14,500	14,550	14,500	14,550	14,500		
8	5	0,850	07-06-2012	TL - Tunisie Leasing	23,150	23,400	23,400	23,500	23,400		
9	1	0,240	29-06-2012	BT - Banque de Tunisie	12,550	12,550	12,500	12,600	12,500		
10	25	4,800	15-06-2012	Air Liquide Tunisie	394,000	394,000	394,000	394,000	394,000		
11	5	0,825	29-06-2012	UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	36,000						
12	5	0,450	28-06-2010	STB - Société Tunisienne de Banque	7,960	8,080	8,040	8,080	7,960		
13	5	0,400	10-09-2012	BNA - Banque Nationale Agricole	9,000	9,000	9,000	9,000	8,830		
14	5	1,400	07-06-2012	AMEN BANK	35,760	35,400	35,850	35,900	35,400		
15	1	0,200	06-07-2012	ATB - Arab Tunisian Bank	5,070	5,050	5,070	5,070	5,030		
16	10	0,500	10-07-2003	UIB - Union Internationale de Banques	18,090	18,030	18,020	18,090	17,800		
17	5	1,500	29-06-2012	SIMPAR - Société Immobilière et de Participation	69,000	70,700	70,800	71,790	70,700		
18	1	1,000	31-05-2012	TUNINVEST SICAR - Société Tunisienne d'Invest. à Capital Risque	8,520	8,500	8,500	8,500	8,500		
19	5	0,750	31-05-2012	CIL - Compagnie Internationale de leasing	15,940	15,730	15,920	15,920	15,730		
20	1	0,200	16-07-2012	ATL - Arab Tunisian Lease	3,510	3,600	3,590	3,600	3,510		
21	1	0,170	02-07-2012	PGH - Poulina Group Holding	7,000	7,050	7,050	7,050	7,000		
22	10	1,800	01-06-2012	STAR - Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances	148,200	148,490	150,000	150,000	147,610		
23	5	0,500	26-06-2007	SMG - Société Magasin Général S.A.	171,000	170,900	170,650	170,900	168,000		
24	5	0,200	04-07-2012	SOTETEL - Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications	6,050	6,190	6,310	6,320	6,060		
25	5	0,700	18-05-2012	SALIM - Société d'Assurances SALIM	27,500	27,500	27,500	27,500	27,500		
26	1	0,250	16-07-2012	SOTUVER - Société Tunisienne de Verreries	9,000	9,000	9,020	9,050	9,000		
27	1	0,023	18-07-2012	SOTUMAG - Société Tunisienne des Marchés de Gros	1,890	1,870	1,890	1,900	1,840		
28	1	0,070	13-07-2012	SIAME - Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques	3,480	3,480	3,450	3,490	3,380		
29	10	1,000	16-07-2012	TJL - Attijari Leasing	38,640	39,000	39,000	39,000	39,000		
30	5	0,500	15-07-2010	ELECTROSTAR	22,160	22,160	22,000	22,250	21,630		
31	5	0,450	25-06-2012	SOTRAPIL - Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines	14,200	13,810	14,200	14,200	13,800		
32	5	0,350	02-05-2011	MODERN LEASING	6,240	6,250	6,310	6,400	6,250		
33	1	0,050	31-08-2012	SOMOCER - Société Moderne de Céramique	2,700	2,700	2,700	2,710	2,670		
34	1	0,150	04-07-2012	GIF FILTER SA - Société Générale Industrielle de Filtration	5,640	5,640	5,690	5,690	5,500		
35	1	0,380	12-06-2012	ASSAD - Société l'Accumulateur Tunisien Assad	9,020	9,020	9,100	9,100	9,020		
36	1	0,100	12-07-2012	SITS - Société Immobilière Tuniso-Séoudienne	3,370	3,380	3,390	3,390	3,360		
37	5	0,500	10-07-2012	EL WIFACK Leasing	14,400	14,400	14,400	14,400	14,030		
38	1	0,280	20-06-2012	Société ESSOUKNA	11,030	11,030	11,030	11,030	11,030		
39	1	0,200	08-06-2011	ADWYA - Société Adwya	8,170	8,300	8,350	8,350	8,230		
40	1	0,220	25-06-2012	TPR - Société Tunisie Profiles Aluminium	5,050	5,030	5,000	5,030	4,990		
41	1	0,050	10-09-2012	SOPAT - Société de Production Agricole Teboulba	3,000	3,000	3,020	3,030	2,980		
42	1	0,550	09-07-2012	ARTES - Automobile Réseau Tunisien et Services	9,680	9,680	9,670	9,690	9,600		
43	1	0,100	16-07-2012	Société Les Ciments de Bizerte	6,600	6,600	6,420	6,600	6,410		
44	5	0,325	15-06-2012	TUNIS RE - Société Tunisienne de Réassurance	8,520	8,630	8,530	8,630	8,520		
45	1	0,250	11-07-2012	ENNAKL Automobiles	11,250	11,250	11,250	11,500	11,250		
46	1	0,250	20-07-2012	Telnet Holding	7,240	7,200	7,180	7,200	7,000		

H : Réservation à la Hausse

B : Réservation à la Baisse

S : Suspendue

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 12 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
47	20	1,800	10-09-2012	BTE - Banque de Tunisie et des Emirats (ADP)	27,690	27,660	27,660		
48	10	2,000	24-04-2012	Placements de Tunisie - SICAF	45,600	44,250	44,250		
49	5	1,600	31-05-2012	ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurances	69,000				
50	10	2,500	26-08-2011	ICF - Société des Industries Chimiques du Fluor	50,900	51,000	50,900		
51	4	0,300	01-07-1998	TL - Tunisie Lait - S.A.	4,170	4,100	3,980		
52	10	2,000	15-06-2012	ALKIMIA - Société Chimique	43,750	44,990	45,000		
53	5	0,500	29-07-2011	STEQ - Société Tunisienne d'Équipement	8,830				
54	5	0,200	18-07-2011	SIPHAT - Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie	9,680			H	10,110

H : Réservation à la Hausse

B : Réservation à la Baisse

S : Suspendue

* Ne sont publiés que les indices sectoriels composés d'un minimum de 4 valeurs et dont la capitalisation représente plus de 2% de l'indice TUNINDEX. Pour plus d'informations consulter notre rubrique sur le site web « Infos marché / les indices ».

NB : Les valeurs ci-après ont procédé à une division de la valeur nominale : AMEN BANK (10 à 5).

BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE TUNIS S.A. CREEE EN APPLICATION DE LA LOI N°94-117 DU 14/11/94, PORTANT REORGANISATION DU MARCHÉ FINANCIER.

Siège Social : Les Jardins du Lac, 1053 Les Berges du Lac II - Tunis Tél. : 71 197 910. Fax : 71 197 903. - R.C. : B4771995.

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHE ALTERNATIF DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 51 - CONTINU VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS	RESERVATION	
		MONTANT	DATE							INDICATEUR	SEUIL
55	5	0,500	01-09-1996	AMS - Les Ateliers Mécaniques du Sahel	11,160	11,240	11,090	11,240	10,910		
56	1			Société SERVICOM	16,700	16,750	17,500	17,500	16,750	H	17,710
57	1			Société Carthage Cement	3,690	3,690	3,680	3,690	3,680		
58	1	0,100	01-06-2012	Société HEXABYTE	7,090	7,100	7,100	7,100	7,100		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

COTE DE LA BOURSE : GROUPE SPECIAL 99

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 99 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
59	3	1,000	15-05-2002	STIP - Société Tunisienne des Industries Pneumatiques	2,350			H	2,450

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

Ce groupe est réservé aux sociétés cotées qui sont affectées par des événements susceptibles de perturber durablement leur situation ou de compromettre le bon fonctionnement du marché.

COTE DE LA BOURSE : MARCHE OBLIGATAIRE

N°	Groupe 21 - Continu VALEURS			DERNIERE ECHEANCE	ECHEANCE PRECEDENTE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
										INDICATEUR	SEUIL EN %
LES BONS DE TRESOR ASSIMILABLES - BTA											
60	BTA 12ANS 8,25% JUILLET 2014	V. F. : 1 000 Dinars	B0714	09-07-2014	09-07-2012	105,200					
61	BTA 10ANS 7,5% AVRIL 2014	V. F. : 1 000 Dinars	B0414	14-04-2014	13-04-2012	101,000					
62	BTA 10ANS 7% FEVRIER 2015	V. F. : 1 000 Dinars	B0215	09-02-2015	09-02-2012	100,000					
63	BTA 7ANS 6,1% OCTOBRE 2013	V. F. : 1 000 Dinars	B1013	11-10-2013	11-10-2012	100,000					
64	BTZ 10ANS OCTOBRE 2016	V. F. : 1 000 Dinars	Z1016	11-10-2016	-	70,810					
65	BTA 15ANS 6,9% MAI 2022	V. F. : 1 000 Dinars	B0522	09-05-2022	09-05-2012	104,250					
66	BTA 10ANS 6,75% JUILLET 2017	V. F. : 1 000 Dinars	B0717	11-07-2017	11-07-2012	105,050					
67	BTA ZC DECEMBRE 2018	V. F. : 1 000 Dinars	Z1218	10-12-2018	-	66,760					
68	BTA 4ANS 5% MARS 2013	V. F. : 1 000 Dinars	B0313	11-03-2013	09-03-2012	100,000					
69	BTA 7ANS 5,25% MARS 2016	V. F. : 1 000 Dinars	B0316	11-03-2016	09-03-2012	103,500					
70	BTA 10ANS 5,5% MARS 2019	V. F. : 1 000 Dinars	B0319	11-03-2019	09-03-2012	97,600					
71	BTA 12ANS 5,6% AOUT 2022	V. F. : 1 000 Dinars	B0822	11-08-2022	10-08-2012	96,000					
72	BTA 4ANS 5,0% OCTOBRE 2015	V. F. : 1 000 Dinars	B1015	12-10-2015	12-10-2012	100,000					
73	BTA 7ANS 5,5% OCTOBRE 2018	V. F. : 1 000 Dinars	B1018	12-10-2018	12-10-2012	100,000					
74	BTA 4ANS 5,25% DECEMBRE 2016	V. F. : 1 000 Dinars	B1216	12-12-2016		100,000					
LES EMPRUNTS											
75	BTE EO BTE 2009 10ans AP à 5,25% 15/09		BTE9	15-09-2019	15-09-2012	100,000					
76	EO BTE 2010 Catégorie A Fixe 10ans AP à 5,20% 17/09		BE10F	17-09-2020	17-09-2012	100,000					
77	EO BTE 2010 Catégorie A Variable 10ans AP à TMM+0,70% j. 17/09		BE10V	17-09-2020	17-09-2012	100,000					
78	EO BTE 2010 Catégorie B 20ans AP à 5,85% 17/09		BE10B	17-09-2030	17-09-2012	100,000					
79	EO BTE 2011 Fixe 20ans AP à 6,25% 17/09		BE11F	09-02-2032		100,000					
80	EO BTE 2011 Variable 7ans AP à TMM+1,30% 2 ans de franchise j. 09/02		BE11V	09-02-2019		100,000					
81	ATTIJARI BANK EO ATTIJARI BANK 2010 7ans AP à TMM+0,6% j. 09/02		TJ810	11-01-2018	11-01-2013	100,000					
82	BH EO Subordonné BH 2007 7ans AP à TMM+1,2% 2 ans de franchise j. 07/12		BH7S	07-12-2014	07-12-2012	99,910					
83	EO BH 2009 Catégorie A 15ans AP à TMM+0,8% 2 ans de franchise j. 31/12		BH9A	31-12-2024	31-12-2012	100,000					
84	EO BH 2009 Catégorie B 15ans AP à 5,3% 2 ans de franchise j. 31/12		BH9B	31-12-2024	31-12-2012	100,000					
85	TUNISIE EO TUNISIE LEASING 2008/1 5ans AP à 6,5% j. 30/06		TL81F	30-06-2013	30-06-2012	99,000					
86	LEASING EO TUNISIE LEASING 2008/1 5ans AP TMM+1,0% j. 30/06		TL81V	30-06-2013	30-06-2012	100,000					
87	EO TUNISIE LEASING 2008/2 5ans AP à 6,5% j. 27/11		TL82F	27-11-2013	27-11-2012	102,200					
88	EO TUNISIE LEASING 2008/2 5ans AP TMM+1,0% j. 27/11		TL82V	27-11-2013	27-11-2012	100,000					
89	EO TUNISIE LEASING 2008/3 5ans AP à 6,5% j. 27/01		TL83F	27-01-2014	27-01-2013	100,000					
90	EO TUNISIE LEASING 2008/3 5ans AP TMM+1,0% j. 27/01		TL83V	27-01-2014	27-01-2013	100,000					
91	EO TUNISIE LEASING 2009/1 Fixe 5ans AP à 6,5% j. 02/03		TL91F	02-03-2014	02-03-2012	100,000					
92	EO TUNISIE LEASING 2009/1 Variable 5ans AP TMM+1,0% j. 02/03		TL91V	02-03-2014	02-03-2012	100,000					
93	EO TUNISIE LEASING 2009 Subordonné Fixe 5ans AP à 5,65% j. 25/09		TL9SF	25-09-2014	25-09-2012	100,000					
94	EO TUNISIE LEASING 2009 Subordonné Variable 5ans AP TMM+1,25% j. 25/09		TL9SV	25-09-2014	25-09-2012	100,000					
95	EO TUNISIE LEASING 2009/2 Fixe 5ans AP à 5,125% j. 29/03		TL92F	29-03-2015	29-03-2012	100,000					
96	EO TUNISIE LEASING 2009/2 Variable 5ans AP TMM+0,625% j. 29/03		TL92V	29-03-2015	29-03-2012	100,000					
97	EO TUNISIE LEASING 2010/1 Fixe 5ans AP à 5,125% j. 01/06		T101F	01-06-2015	01-06-2012	100,000					
98	EO TUNISIE LEASING 2010/1 Variable 5ans AP TMM+0,625% j. 01/06		T101V	01-06-2015	01-06-2012	100,000					
99	EO TUNISIE LEASING 2010/2 Fixe 5ans AP à 5,375% j. 17/11		TL10F	17-11-2015	17-11-2012	100,000					
100	EO TUNISIE LEASING 2010/2 Variable 5ans AP TMM+0,75% j. 17/11		TL10V	17-11-2015	17-11-2012	100,000					
101	EO TUNISIE LEASING 2010 Subordonné Fixe 5ans AP à 5,7% j. 28/02		T10SF	28-02-2016	28-02-2012	100,000					
102	EO TUNISIE LEASING 2010 Subordonné Variable 5ans AP TMM+1,10% j. 28/02		T10SV	28-02-2016	28-02-2012	100,000					
103	EO TUNISIE LEASING 2011/1 Fixe 5ans AP à 5,75% j. 10/06		T111F	10-06-2016	10-06-2012	100,000					
104	EO TUNISIE LEASING 2011/1 Variable 5ans AP TMM+0,90% j. 10/06		T111V	10-06-2016	10-06-2012	100,000					
105	EO TUNISIE LEASING 2011/2 Fixe 5ans AP à 5,95% j. 29/10		T112F	29-10-2016	29-10-2012	100,000					
106	EO TUNISIE LEASING 2011/2 Variable 5ans AP TMM+1,25% j. 29/10		T112V	29-10-2016	29-10-2012	100,000					
107	EO TUNISIE LEASING 2011/3 Fixe 5ans AP à 5,85% j. 29/01		T113F	29-01-2017		100,000					
108	EO TUNISIE LEASING 2011/3 Variable 5ans AP TMM+1,35% j. 29/01		T113V	29-01-2017		100,000					
109	EO TUNISIE LEASING 2012/1 Fixe 5ans AP à 6,15% j. 29/05		T21AF	29-05-2017		100,000					
110	EO TUNISIE LEASING 2012/1 Variable 5ans AP TMM+1,75% j. 29/05		T21AV	29-05-2017		100,000					
111	EO TUNISIE LEASING 2012/1 Fixe 7ans AP à 6,25% 2 ans de franchise j. 29/05		T21BF	29-05-2017		100,000					
112	EO TUNISIE LEASING 2012/2 Catégorie A Fixe 5ans AP à 6,30% j. 15/01		T22AF	15-01-2018		100,000					
113	EO TUNISIE LEASING 2012/2 Catégorie A Variable 5ans AP TMM+1,75% j. 15/01		T22AV	15-01-2018		100,000					
114	EO TUNISIE LEASING 2012/2 Catégorie B Fixe 7ans AP à 6,40% 2 ans de franchise j. 15/01		T22BF	15-01-2020		100,000					
115	STB EO STB 2008-1 Catégorie B 16ans AP à TMM+1,5% j. 15/05		STB8B	15-05-2024	15-05-2012	100,000					
116	EO STB 2008-1 Catégorie C 20ans AP à TMM+1,75% j. 15/05		STB8C	15-05-2028	15-05-2012	100,000					
117	EO STB 2008-1 Catégorie D 25ans AP à TMM+2% j. 15/05		STB8D	15-05-2033	15-05-2012	100,000					
118	EO STB 2008-2 16ans AP à 6,5% j. 18/02		STB82	18-02-2025	18-02-2012	101,760					
119	EO STB- 2010/1 Catégorie A 10ans AP à TMM+0,70% j. 23/03		SB10A	23-03-2020	23-03-2012	100,000					
120	EO STB- 2010/1 Catégorie B 15ans AP à 5,30% j. 23/03		SB10B	23-03-2025	23-03-2012	100,000					
121	EO STB Subordonné 2011 Fixe 7ans AP à 6,1% j. 27/01		SB11F	27-01-2019	27-01-2013	100,000					
122	EO STB Subordonné 2011 Variable 10ans AP à TMM+1,3% j. 27/01		SB11V	27-01-2022	27-01-2013	100,000					
123	BNA EO Subordonné BNA 2009 15ans AP à 5,4% j. 07/04		BNA9S	07-04-2024	07-04-2012	100,000					
124	AMEN BANK EO AMEN BANK 2006 10ans AP à TMM+1% j. 29/01		OAB6	29-01-2017	29-01-2013	100,000					
125	EO AMEN BANK Subordonné 2008 Catégorie A 15ans AP à 6,5% j. 21/05		ABS8A	21-05-2023	21-05-2012	100,000					
126	EO AMEN BANK Subordonné 2008 Catégorie B 20ans AP à 7% j. 21/05		ABS8B	21-05-2028	21-05-2012	100,000					
127	EO AMEN BANK Subordonné 2009 Fixe 15ans AP à 5,45% j. 30/09		ABS9F	30-09-2024	30-09-2012	100,000					
128	EO AMEN BANK Subordonné 2009 Variable 15ans AP à TMM+0,85% j. 30/09		ABS9V	30-09-2024	30-09-2012	100,000					
129	EO AMEN BANK Subordonné 2010 Variable 15ans AP TMM+0,85% j. 31/08		AB82S	31-08-2025	31-08-2012	100,000					
130	EO AMEN BANK Subordonné 2011/1 Fixe 10ans AP à 6,1% j. 26/09		A111F	26-09-2021	26-09-2012	100,000					
131	EO AMEN BANK Subordonné 2011/1 Variable 10ans AP à TMM+1% j. 26/09		A111V	26-09-2021	26-09-2012	100,000					
132	EO AMEN BANK Subordonné 2012 Fixe 10ans AP à 6,25% j. 17/09		ABS2F	17-09-2022		100,000					
133	EO AMEN BANK Subordonné 2012 Variable 10ans AP à TMM+1,30% j. 17/09		ABS2V	17-09-2022		100,000					
134	ATB EO ATB- 2007 Catégorie A 10ans AP à TMM+0,75% j. 25/05		ATB7A	25-05-2017	25-05-2012	100,000					
135	EO ATB- 2007 Catégorie B 16ans AP à TMM+1,25% j. 25/05		ATB7B	25-05-2023	25-05-2012	100,000					
136	EO ATB- 2007 Catégorie C 20ans AP à TMM+1,75% j										

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHÉ OBLIGATAIRE

N°	Groupe 21 - Continu VALEURS			DERNIERE ECHANÉE	ECHANÉE PRECEDENTE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
	INDICATEUR	SEUIL EN %									
LES EMPRUNTS - SUITE											
142	U I B	EO UIB 2009 - 1A 10ans AP à 5,25% j. 17/07	UB91A	17-07-2019	17-07-2012	100,000					
143		EO UIB 2009 - 1B 15ans AP à 5,5% j. 17/07	UB91B	17-07-2024	17-07-2012	100,000					
144		EO UIB 2009 - 1C 20ans AP à 5,85% j. 17/07	UB91C	17-07-2029	17-07-2012	100,000					
145		EO UIB 2011/1 - Variable Catégorie A 10ans AP à TMM+1% j. 26/08	U111A	26-08-2021	26-08-2012	100,000					
146		EO UIB 2011/1 - Fixe Catégorie B 20ans AP à 6,3% j. 26/08	U111B	26-08-2031	26-08-2012	100,000					
147		EO UIB 2011 - 7ans AP à 5,90% j. 30/01	UB112	30-01-2019	30-01-2013	100,000					
148	C I L	EO CIL 2007 / 2 5ans AP à 6,5% j. 22/02	CL72F	22-02-2013	22-02-2012	100,000					
149		EO CIL 2007 / 2 5ans AP à TMM+1,25% j. 22/02	CL72V	22-02-2013	22-02-2012	100,000					
150		EO CIL 2008 / 1 5ans AP à 6,5% j. 29/08	CL81F	29-08-2013	29-08-2012	100,000					
151		EO CIL 2008 / 1 5ans AP à TMM+1,25% j. 29/08	CL81V	29-08-2013	29-08-2012	100,000					
152		EO Subordonné CIL Fixe 10ans AP à 7,25% 5 ans de franchise j. 15/01	CL8SF	15-01-2019	15-01-2013	100,000					
153		EO Subordonné CIL Variable 10ans AP à TMM+1,5% 5 ans de franchise j. 15/01	CL8SV	15-01-2019	15-01-2013	100,000					
154		EO CIL 2009 / 1 Fixe 5ans AP à 5,5% j. 20/07	CL91F	20-07-2014	20-07-2012	100,000					
155		EO CIL 2009 / 1 Variable 5ans AP à TMM+1% j. 20/07	CL91V	20-07-2014	20-07-2012	100,000					
156		EO CIL 2009 / 2 Fixe 5ans AP à 5,375% j. 15/09	CL92F	15-09-2014	15-09-2012	100,000					
157		EO CIL 2009 / 2 Variable 5ans AP à TMM+0,75% j. 15/09	CL92V	15-09-2014	15-09-2012	101,120					
158		EO CIL 2009 / 3 Fixe 5ans AP à 5,25% j. 29/01	CL93F	29-01-2015	29-01-2013	100,000					
159		EO CIL 2009 / 3 Variable 5ans AP à TMM+0,75% j. 29/01	CL93V	29-01-2015	29-01-2013	100,000					
160		EO CIL 2010 / 1 Fixe 5ans AP à 5,25% j. 30/07	C101F	30-07-2015	30-07-2012	100,000					
161		EO CIL 2010 / 1 Variable 5ans AP à TMM+0,75% j. 30/07	C101V	30-07-2015	30-07-2012	100,000					
162		EO CIL 2010 / 2 Fixe 5ans AP à 5,375% j. 03/11	CL02F	03-11-2015	03-11-2012	100,000					
163		EO CIL 2010 / 2 Variable 5ans AP à TMM+0,75% j. 03/11	CL02V	03-11-2015	03-11-2012	100,000					
164		EO CIL 2011 / 1 Fixe 5ans AP à 5,5% j. 15/02	CL11F	15-02-2016	15-02-2012	100,000					
165		EO CIL 2011 / 1 Variable 5ans AP à TMM+0,75% j. 15/02	CL11V	15-02-2016	15-02-2012	100,000					
166		EO CIL 2012 / 1 Fixe 5ans AP à 6,0% j. 30/03	CL121	30-03-2017	100,000						
167	BTKD	EO BTK 2009 Catégorie A 7ans AP à TMM+0,50% j. 26/02	BTK9A	26-02-2017	26-02-2012	100,000					
168		EO BTK 2009 Catégorie B 10ans AP à TMM+0,70% j. 26/02	BTK9B	26-02-2020	26-02-2012	100,000					
169		EO BTK 2009 Catégorie C 15ans AP à TMM+0,80% j. 26/02	BTK9C	26-02-2025	26-02-2012	100,000					
170		EO BTK 2009 Catégorie D 20ans AP à 5,85% j. 26/02	BTK9D	26-02-2030	26-02-2012	100,000					
171		EO BTK 2012/1 Fixe 7ans AP à 6,30% j. 15/11	BTK2F	15-11-2019	100,000						
172		EO BTK 2012/1 Variable 7ans AP à TMM+1,75%j. 15/11	BTK2V	15-11-2017	100,000						
173	ATL	EO ATL 2006 / 1 7ans AP à 6,5% % 2 ans de franchise j. 15/06	ATL61	15-06-2013	15-06-2012	100,010					
174		EO ATL 2008 Subordonné Fixe 10ans AP à 7% 5 ans de franchise j. 22/08	ATL8F	22-08-2018	22-08-2012	100,000					
175		EO ATL 2008 Subordonné Variable 10ans AP à TMM+ 1,5% 5 ans de franchise j. 22/08	ATL8V	22-08-2018	22-08-2012	100,000					
176		EO ATL 2008-1 Fixe 5ans AP à 6,5% j. 30/05	AT81F	30-05-2013	30-05-2012	100,000					
177		EO ATL 2008-1 Variable 5ans AP à TMM+0,75% j. 30/05	AT81V	30-05-2013	30-05-2012	100,000					
178		EO ATL 2009 5ans AP à 5,5% j. 05/05	ATL9	05-05-2014	05-05-2012	100,000					
179		EO ATL 2009-2 Fixe 7ans AP à 5,25% 2 ans de franchise j. 25/09	AT92F	25-09-2016	25-09-2012	100,000					
180		EO ATL 2009-2 Variable 7ans AP à TMM+0,75% 2 ans de franchise j. 25/09	AT92V	25-09-2016	25-09-2012	100,000					
181		EO ATL 2009-3 Fixe 5ans AP à 5,125% j. 30/12	AT93F	30-12-2014	30-12-2012	100,000					
182		EO ATL 2009-3 Variable 5ans AP à TMM+0,625% j. 30/12	AT93V	30-12-2014	30-12-2012	100,000					
183		EO ATL 2010-1 Fixe 5ans AP à 5,25% j. 09/08	AT01F	09-08-2015	09-08-2012	100,000					
184		EO ATL 2010-1 Variable 5ans AP à TMM+0,75% j. 09/08	AT01V	09-08-2015	09-08-2012	100,000					
185		EO ATL 2010-2 Fixe 7ans AP à 5,5% 2 ans de franchise j. 30/12	AT02F	30-12-2017	30-12-2012	100,000					
186		EO ATL 2010-2 Variable 7ans AP à TMM+1% 2 ans de franchise j. 30/12	AT02V	30-12-2017	30-12-2012	100,000					
187		EO ATL 2011 7ans AP à 6,25% 2 ans de franchise j. 13/02	ATL11	13-02-2019	100,000						
188	Meublalex	EO Meublalex 2008 Tr A 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8A	28-08-2016	28-08-2012	100,000					
189		EO Meublalex 2008 Tr B 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8B	28-08-2016	28-08-2012	100,000					
190		EO Meublalex 2008 Tr C 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8C	28-08-2016	28-08-2012	100,000					
191		EO Meublalex 2008 Tr D 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8D	28-08-2016	28-08-2012	100,000					
192		EO Meublalex 2008 Tr E 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8E	28-08-2016	28-08-2012	100,000					
193		EO Meublalex 2008 Tr F 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8F	28-08-2016	28-08-2012	100,000					
194		EO Meublalex 2008 Tr G 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8G	28-08-2016	28-08-2012	100,000					
195	ATTIJARI	EO ATTIJARI LEASING Subordonné 2009 Fixe 5ans IF à 5,5% j. 25/01	TJL9F	25-01-2015	25-01-2013	100,000					
196	LEASING	EO ATTIJARI LEASING Subordonné 2009 Variable 5ans IF à TMM+1,0% j. 25/01	TJL9V	25-01-2015	25-01-2013	100,000					
197		EO ATTIJARI LEASING 2010-1 Fixe 5ans AP à 5,3% j. 15/09	JL01F	15-09-2015	15-09-2012	100,000					
198		EO ATTIJARI LEASING 2010-1 Variable 5ans AP à TMM+1,0% j. 15/09	JL01V	15-09-2015	15-09-2012	100,000					
199		EO ATTIJARI LEASING 2011 5ans AP à 6,0% j. 13/01	TJL11	13-01-2017	13-01-2013	100,000					
200		EO ATTIJARI LEASING 2012/1 5ans AP à 6,25% j. 31/05	JL21B	31-05-2017	100,000						
201		EO ATTIJARI LEASING 2012/1 7ans AP à 6,35% 2 ans de franchise j. 31/05	JL21C	31-05-2019	100,000						
202	AIL	EO AIL 2008 5ans AP 6,5% j. 30/09	OAIL8	30-09-2013	30-09-2012	100,000					
203		EO AIL 2009 / 1 5ans AP 6,5% j. 23/02	AIL91	23-02-2014	23-02-2012	100,000					
204		EO AIL 2010 / 1 5ans AP 5,25% j. 08/04	AI101	08-04-2015	08-04-2012	100,000					
205		EO AIL 2011 / 1 5ans AP 5,75% j. 28/04	AI111	28-04-2016	100,000						
206		EO AIL 2012 / 1 Fixe 5ans AP 6% j. 15/05	AI21F	15-05-2017	100,000						
207		EO AIL 2012 / 1 Variable 5ans AP à TMM+1,5% j. 15/05	AI21V	15-05-2017	100,000						
208	PANOBOIS	EO PANOBOIS 2007 Tr. A Gar. BH 7ans AP à 6,5% 2 ans de franchise j.10/04	PB7A	10-04-2015	10-04-2012	100,000					
209		EO PANOBOIS 2007 Tr. B Gar. BIAT 7ans AP à 6,5% 2 ans de franchise j.10/04	PB7B	10-04-2015	10-04-2012	100,000					
210		EO PANOBOIS 2007 Tr. C Gar. BTE 7ans AP à 6,5% 2 ans de franchise j.10/04	PB7C	10-04-2015	10-04-2012	100,000					
211	UNION DE	EO UNIFACTOR 2008 Fixe 5ans AP à 6,5% j. Le 14/03	OUF8F	14-03-2013	14-03-2012	100,020					
212	FACTORING	EO UNIFACTOR 2008 Variable 5ans AP à TMM+1% j. Le 14/03	OUF8V	14-03-2013	14-03-2012	100,000					
213		EO UNIFACTOR 2010 Fixe 5ans AP à 5,5% j. Le 04/02	UF10F	04-02-2016	04-02-2012	100,000					
214		EO UNIFACTOR 2010 Variable 5ans AP à TMM+1% j. Le 04/02	UF10V	04-02-2016	04-02-2012	100,000					
215	EL WIFACK	EO EL WIFACK LEASING 2010 Fixe 5ans AP à 5,45% j. 10/01	ELW10	10-01-2016	10-01-2013	100,000					
216	LEASING	EO EL WIFACK LEASING 2010 Variable 5ans AP à TMM+0,775% j. 10/01	ELW1V	10-01-2016	10-01-2013	100,000					
217	Sté Hôtelière	EO Mouradi Palace 2005 Tr. A Gar. BS 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 30/06	OMR5A	30-06-2013	30-06-2012	100,000					
218	Mouradi Golf	EO Mouradi Palace 2005 Tr. B Gar. AB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 30/06	OMR5B	30-06-2013	30-06-2012	100,000					
219	Sté Touristique	EO STM 2007 Tr. A Gar. AB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7A	21-09-2014	21-09-2012	100,000					
220	El Mouradi	EO STM 2007 Tr. B Gar. BIAT 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7B	21-09-2014	21-09-2012	100,000					
221	-STM-	EO STM 2007 Tr. C Gar. BTE 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7C	21-09-2014	21-09-2012	100,000					
222		EO STM 2007 Tr. D Gar. STB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7D	21-09-2014	21-09-2012	100,000					
223		EO STM 2007 Tr. E Gar. BH 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7E	21-09-2014	21-09-2012	100,000					
224	Hannibal Lease	EO HL 2008-1 Fixe 5ans AP à 6,9% j. 12/05	HL81F	12-05-2013	12-05-2012	100,000					
225		EO HL 2008-1 Variable 5ans AP à TMM+1,65% j. 12/05	HL81V	12-05-2013	12-05-2012	100,000					
226		EO HL 2009-1 Fixe 5ans AP à 5,75% j. 07/08	HL91F	07-08-2014	07-08-2012	100,000					
227		EO HL 2009-1 Variable 5ans AP à TMM+1,5% j. 07/08	HL91V	07-08-2014	07-08-2012	100,000					
228		EO HL									

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHE DES FONDS COMMUNS DE CREANCES

N°	Groupe 71 - Continu VALEURS			DERNIERE ECHEANCE	ECHEANCE PRECEDENTE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
										INDICATEUR	SEUIL EN %
247	FCC BIATIMMO1	FCC BIATIMMO1 Parts P2 7.88 ans à TMM+ 1,2%	F1BI2	Octobre 2016	15-11-2012	100,00					
248	FCC BIATIMMO2	FCC BIATIMMO2 Parts P2 7.68 ans à TMM+ 1,0%	F2BI2	Juillet 2016	15-11-2012	100,00					
249		FCC BIATIMMO2 Parts P3 11 ans à TMM+ 1,7%	F2BI3	Avril 2020	15-11-2012	100,00					

* : Intérêts courus calculés, le jour de négociation, entre la date du dernier paiement incluse et la date de dénouement exclue. Les remboursements sont trimestriels.

COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
250				MONOPRIX (da. 1 / 7. cp. 7. 11/06/1996 - MNPDA)	7,970				
251				MONOPRIX (da. 1/2. 10/06/2011 - MNP11)	17,370	13,590	13,590		
252				MONOPRIX (da. 1/5. 04/06/2012 - MNP12)	5,720	5,780	5,780		
253				SFBT (da. 1 / 6. 01/06/1999 - SFB99)	10,720				
254				SFBT (da. 1 / 7. 01/06/2000 - SFB00)	8,040				
255				SFBT (da. 1 / 2. 27/04/2001 - SFBT1)	18,760				
256				SFBT (da. 1 / 2. 11/04/2002 - SFB02)	12,510				
257				SFBT (da. 1 / 12. 23/05/2006 - SFB06)	1,920				
258				SFBT (da. 1 / 13. 14/05/2007 - SFB07)	1,650				
259				SFBT (da. 5 / 56. 12/05/2010 - SFB10)	1,660	1,160	1,160		
260				SFBT (da. 5 / 61. 30/03/2011 - SFB11)	1,360	1,100	1,100		
261				SFBT (da. 10/66. 03/07/2012 - SFB12)	1,990	1,730	1,730		
262				TUNISAIR (da. 23/30. cp. 1. 15/07/1996 - TAIDA)	2,480				
263				TUNISAIR (da. 1/10. cp 4. 01/09/1997 - TAI04)	0,290			B	
264				TUNISAIR (da. 1/10. 01/07/1999 - TAI99)	0,270				
265				TUNISAIR (da. 1/10. 01/07/2000 - TAI00)	0,240				
266				TUNISAIR (da. 1/10. 02/07/2001 - TAI01)	0,220				
267				TUNISAIR (da. 1/22. 31/08/2006 - TAI06)	0,100				
268				TUNISAIR (da. 1/5. 01/09/2008 - TAI08)	0,340				
269				TUNISAIR (da. 1/11. 17/07/2009 - TAI09)	0,140				
270				SPDIT (da. 1/24. 03/05/2012 - SPD12)	0,290	0,270	0,270		
271				AMS (da. 1/10. 01/07/1998 - AMSDA)	1,370				
272				AMS (da. 1/40. 01/07/1999 - AMS99)	0,330				
273				AMS (da. 1/50. 16/07/2001 - AMS01)	0,260				
274				AMS (da. 1/51. 15/07/2002 - AMS02)	0,250				
275				AMS (da. 1/26. 01/08/2003 - AMS03)	0,480				
276				AMS (da. 1/9. 09/08/2004 - AMS04)	1,240				
277				ATTIJARI BANK (da. 3/50. cp. 36. 01/10/1996 - TJADA)	1,020				
278				ATTIJARI BANK (da. 1/25. cp 39. 01/09/1997 - TJA39)	0,650				
279				BIAT (da. 4/60. cp 32. 16/02/1998 - BIA32)	5,130				
280				BIAT (da. 1/24. cp 36. 31/12/1999 - BIA36)	3,080				
281				BH (da. 1/19. cp. 8. 14/07/1997 - BHDA)	1,050				
282				BH (da. 1/20. cp 12. 15/09/1999 - BH12)	0,950				
283				BH (da. 1/25. cp. 14. 14/02/2000 - BH14)	0,730				
284				BH (da. 1/15. 28/05/2007 - BHDA7)	1,100				
285				Tunisie Leasing (da. 1/19. cp. 10. 24/07/1996 - TLSDA)	3,100				
286				Tunisie Leasing (da. 1/4. 03/12/2001 - TLD01)	11,780				
287				Tunisie Leasing (da. 1/5. 02/12/2002 - TLS02)	7,850				
288				Tunisie Leasing (da. 1/6. 18/12/2003 - TLS03)	5,610				
289				Tunisie Leasing (da. 1/7. 06/12/2004 - TLS04)	4,210				
290				Tunisie Leasing (da. 1/55. 01/03/2007 - TLS07)	0,530				
291				Tunisie Leasing (da. 1/56. 03/03/2008 - TLS08)	0,490				
292				Tunisie Leasing (da. 1/57. 02/03/2009 - TLS09)	0,480			B	
293				Tunisie Leasing (da. 1/68. 30/12/2009 - TLS92)	0,390				
294				Tunisie Leasing (da. 1/69. 01/02/2010 - TLS10)	0,370				
295				BT (da. 1/14. cp. 144. 15/07/1996 - BTDA)	3,270				
296				BT (da. 3/10. cp. 149. 15/05/1999 - BT149)	10,580				
297				BT (da. 1/7. cp. 154. 03/12/2001 - BT154)	4,410				
298				BT (da. 1/2. 23/05/2006 - BTDA6)	10,290				
299				BT (da. 1/2. 10/06/2009 - BTDA9)	6,660				
300				Air Liquide Tunisie (da. 1/4. 06/09/1999 - ALQDA)	345,210				
301				Air Liquide Tunisie (da. 1/6. 22/06/2001 - ALQ01)	197,260				
302				Air Liquide Tunisie (da. 1/6. 16/09/2002 - ALQ02)	169,080				
303				Air Liquide Tunisie (da. 1/8. 02/09/2003 - ALQ03)	112,720				
304				Air Liquide Tunisie (da. 1/10. 07/09/2004 - ALQ04)	81,980				
305				Air Liquide Tunisie (da. 1/12. 06/09/2005 - ALQ05)	63,060				
306				Air Liquide Tunisie (da. 1/12. 07/09/2006 - ALQ06)	58,210				
307				Air Liquide Tunisie (da. 1/12. 03/09/2007 - ALQ07)	53,730				
308				Air Liquide Tunisie (da. 1/11. 03/09/2008 - ALQ08)	52,860				
309				Air Liquide Tunisie (da. 1/12. 03/09/2009 - ALQ09)	43,920				
310				Air Liquide Tunisie (da. 1/11. 06/09/2010 - ALQ10)	43,110				
311				Air Liquide Tunisie (da. 1/11. 05/09/2011 - ALQ11)	38,640				
312				Air Liquide Tunisie (da. 1/15. 03/09/2012 - ALQ12)	26,270				
313				UBCI (da. 1/6. Cp. 76. 01/09/2000 - UBC00)	14,180				
314				UBCI (da. 3/7. 01/07/2004 - UBC04)	25,530				
315				UBCI (da. 1/2. 15/07/2010 - UBC10)	18,410				
316				BNA (da. 1/10. 04/05/2009 - BNA09)	1,030				
317				AMEN BANK (da. 3/37. cp. 26. 25/12/1995 - AB26)	4,210				
318				AMEN BANK (da. 3/40. cp. 29. 20/10/1997 - AB29)	3,620				
319				AMEN BANK (da. 2/59. cp. 34. 24/01/2000 - AB34)	1,580				
320				AMEN BANK (da. 1/27. cp. 38. 01/08/2001 - ABA38)	1,670				
321				AMEN BANK (da. 1/14. 11/12/2007 - ABDA7)	2,970				
322				AMEN BANK (da. 3/37. 28/12/2009 - ABDA9)	3,070				
323				ATB (da. 1/7. 09/11/2005 - ATBDA)	1,000				
324				ATB (da. 1/10. 15/12/2008 - ATB08)	0,600				
325				ATB (da. 1/16. 16/12/2010 - ATB10)	0,340				
326				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 2. 23/06/1997 - ALKDA)	5,810				
327				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 4. 23/06/1998 - AKL04)	5,280				
328				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 10. 24/06/2003 - AKL03)	4,800				
329	10			ICF NS j. 01/01/2012 ICFNS	43,400	42,100	42,100		
330				SIMPAR (da. 1/5. cp. 23. 02/07/2001 - SIM01)	22,480				
331				SIMPAR (da. 1/6. 01/07/2008 - SIM08)	15,880				
332				SIMPAR (da. 1/7. 01/07/2010 - SIM10)	11,410				
333				SIMPAR (da. 1/8. 02/07/2012 - SIM12)	8,630				
334				CIL (da. 1/4. 28/05/2007 - CIL07)	9,230				
335				CIL (da. 1/5. 30/12/2008 - CIL08)	5,910				
336				CIL (da. 1/3. 11/06/2010 - CIL10)	7,200				
337				CIL (da. 1/4. 03/06/2011 - CIL11)	4,170	4,900	4,900		
338				ATL (da. 1/5. 29/08/2008 - ATL08)	0,860				
339				ATL (da. 2/17. 26/11/2012 - ATL12)	0,390	0,350	0,350		
340				ATL AN j. 01/01/2013 ATLN2	3,310			B	
341				PGH (da. 2/25. 23/06/2011 - PGH11)	0,590	0,470	0,470		
342				STIP (da. 1/10. cp. 23. 21/07/2003 - STIP3)	0,240				
343				SMG (da. 1/2. Cp. 4. 20/06/1996 - MGDA4)	85,750				
344				SOTETEL (da. 1/6. 02/07/2001 - SOT01)	1,780				
345				SOTETEL (da. 1/5. 05/07/2002 - SOT02)	1,780				
346				SOTETEL (da. 1/5. 01/07/2003 - SOT03)	1,480				
347				SOTETEL (da. 1/10. 15/07/2004 - SOT04)	0,670				
348				SOTETEL (da. 1/22. 01/09/2006 - SOT06)	0,290				
349				SOTUVER (da. 1/24. 20/07/1999 - STVDA)	0,780				
350				SOTUVER (da. 1/25. 01/07/2000 - STV00)	0,720				
351				SOTUVER (da. 3/34. 02/07/2001 - STV01)	1,460				
352				SOTUVER (da. 3/10. 24/06/2002 - STV02)	3,810				
353				SOTUVER (da. 10/31. 16/07/2012 - STV12)	2,900	3,250	3,250		
354				SOTUMAG (da. 1/3. 05/07/2010 - MGR10)	0,640				
355				SIAME (da. 5/11. 03/01/2000 - SIADA)	2,260				
356				SIAME (da. 1/10. cp. 4. 19/06/2000 - SIAM4)	0,450				
357				SIAME (da. 1/8. cp. 6. 16/04/2001 - SIAM1)	0,500				
358				SIAME (da. 1/25. 28/07/2004 - SIA04)	0,150				

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
359				ATTIJARI LEASING	Action Rompue - TJLR	6,920			H
360				STEQ	(da. 2/5. 08/04/2002 - STQDA)	4,670			
361				ELECTROSTAR	(da. 1/6. 01/08/2001 - LSTR1)	3,990			
362				SOTRAPIL	(da. 1/10. 24/07/2003 - SPIL3)	1,940			
363				SOTRAPIL	(da. 1/10. 01/08/2007 - SPIL7)	1,710			
364				SOTRAPIL	(da. 1/25. 30/12/2008 - SPIL8)	0,660			
365				SOTRAPIL	(da. 1/20. 02/07/2012 - SPL12)	0,710			
366				SOMOCER	(da. 1/7. 01/08/2003 - SOMC3)	0,520			
367				SOMOCER	(da. 1/10. 21/07/2008 - SOMC8)	0,330			
368				SOMOCER	(da. 1/20. 20/07/2009 - SOMC9)	0,150			
369				SOMOCER	(da. 1/10. 26/12/2011 - SOM11)	0,280			
370				SOMOCER	(da. 1/45. 21/12/2012 - SOM12)	0,060	0,050	0,050	
371				GIF FILTER SA	(da. 1/10. 03/06/2008 - GIF08)	0,990			
372				GIF FILTER SA	(da. 1/11. 16/02/2009 - GIF09)	0,820			
373				GIF FILTER SA	(da. 1/4. 20/07/2011 - GIF11)	1,730			
374				GIF FILTER SA	(da. 1/5. 10/12/2012 - GIF12)	1,130	1,000	1,000	
375				ASSAD	(da. 1/9. 01/07/2005 - ASSDA)	1,740			
376				ASSAD	(da. 1/4. 15/06/2009 - ASS09)	3,010			
377				ASSAD	(da. 1/10. 02/06/2010 - ASS10)	1,060			
378				ASSAD	(da. 1/22. 20/06/2011 - ASS11)	0,450	0,470	0,470	
379				ASSAD	(da. 1/23. 01/08/2012 - ASS12)	0,390	0,350	0,350	
380				SITS	(da. 1/9. 28/03/2007 - SITDA)	0,450			
381				SOKNA	(da. 1/5. 02/07/2012 - SOK12)	2,210			
382				ADWYA	(da. 1/10. 22/06/2007 - ADWDA)	1,080	0,050	0,050	
383				ADWYA	(da. 1/5. 09/08/2012 - ADW12)	1,630			
384				TPR	(da. 11/149. 20/06/2008 - TPR08)	0,590	0,460	0,460	
385				TPR	(da. 1/8. 20/05/2009 - TPR09)	0,870	0,010	0,010	
386				TPR	(da. 1/36. 25/05/2010 - TPR10)	0,180	0,020	0,020	
387				TPR	(da. 5/37. 15/06/2011 - TPR11)	0,740	0,030	0,030	
388				TPR	(da. 1/21. 25/06/2012 - TPR12)	0,240	0,210	0,210	
389				SOPAT	(da. 1/20. 01/07/2008 - SOP08)	0,170			
390				ARTES	(da. 1/4. 23/07/2012 - ART12)	2,420			H
391				Carthage Cement	(da. 1/52. 20/12/2010 - CC10)	0,070	0,060	0,060	

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

HORS - COTE

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 13 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
392	10	0,600	22-09-2008	SITEX - Société Industrielle des Textiles	13,900				
393	5	0,350	01-07-2005	STS - Société Tunisienne du Sucre	11,990				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

COTATION SUR PANNEAUX

COTE DE LA BOURSE = LIGNES SECONDAIRES

N° COUPON	PARITE	DATE DE NEGOCIATION		VALEURS	CLOTURE PRECEDENTE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS
		DATE	MONTANT						
DROITS D'ATTRIBUTION									
34	1/6	15-08-94		ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurance	6.000				
27					2.500				
24	2/18	03-01-94		BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	4.010				
27	1/28	15-12-94			0.310				
29	1/29	18-12-95			0.810				
15	1/2			BNA - Banque Nationale Agricole	10.000				
21	1/3				2.020				
27	1/3				5.420				
33	1/4	01-01-86			3.250				
41	1/11	01-10-91			1.080				
45	1/20	15-02-94			0.570				
49	1/30	02-05-95			0.370				
29	3/50	03-08-92		Attijari bank - Banque Attijari de Tunisie	0.720				
33	1/15	20-01-95			1.000				
123	3/5	19-08-05		BT - Banque de Tunisie	0.900				
132	2/5				0.900				
138	1/10	29-07-05			0.900				
141	1/10	19-08-05			0.900				
40	2/15	25-03-91		STB - Société Tunisienne de Banque	1.600				
46	1/24	18-01-93			0.500				
49	1/25	18-07-94			0.480				
59	1/10	02-09-91		UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	3.200				
63	1/6	01-09-93			10.500				
66	1/8	01-09-94			0.800				
69	1/10	11-09-95			1.000				
4	1/16	11-05-93		Tunisie leasing	2.530				
6	1/17	11-04-94			2.200				
8	1/18	15-05-95			2.000				
40	1/5	01-11-91		Air Liquide Tunisie	25.000				
5	1/14	01-01-96		BH - Banque de l'Habitat	1.290				

MARCHÉ HORS - COTE LES ENCHERES

VALEURS	NOMINAL	DERNIERE TRANSACTION		COURS		NOMBRE DE TITRES	INTERMEDIAIRE	VALIDITE DE L'OFFRE	DATE DE NEGOCIATION
		COURS	DATE	PROPOSE	PRATIQUE				
TRANSACTIONS PROGRAMMEES									
OFFRES AVEC CONTREPARTIE									
Groupe des Assurances de Tunisie - GAT	10	15.000	27-04-2012	17.000		1	CGF	15-02-2013	01-02-2013
Comptoir National Tunisien - CNT	5	22.000	28-12-2012	22.000		76	MAC	15-02-2013	01-02-2013
Sté Groupe GMT	10	13.140	07-12-2012	13.280		2285	TSI	28-02-2013	01-02-2013
Sté DORCAS NUTRITION	10	14.270	07-12-2012	12.440		2520	TSI	28-02-2013	01-02-2013
Sté Agro Technologies - AGROTECH	100	73.350	21-12-2012	73.350		10	TSI	28-02-2013	01-02-2013
Sté Union de factoring - UNIFACTOR	5	7.000	24-02-2012	7.000		30000	AFC	28-02-2013	08-02-2013

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

OFFRE A PRIX FERME «OPF», PLACEMENT GARANTI ET ADMISSION AU MARCHE ALTERNATIF DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS DE LA SOCIETE "LAND'OR"

Il est porté à la connaissance du public et des Intermédiaires en bourse que pour s'introduire au **Marché Alternatif** de la Bourse, la société LAND'OR ouvre son capital social au public à hauteur de **30,98%** qui sera réalisée par augmentation de capital avec les conditions ci-après.

ADMISSION DES ACTIONS DE LA SOCIETE "LAND'OR" AU MARCHE ALTERNATIF DE LA COTE DE LA BOURSE:

La Bourse a donné, en date du 11 Octobre 2012 son accord de principe d'admission des actions de la société "LAND'OR" au marché alternatif de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants, l'introduction des actions "LAND'OR" se fera au marché alternatif de la cote de la Bourse, au cours de 7,500 dinars l'action nouvelle ou ancienne et sera ultérieurement annoncée dans les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

Autorisation d'augmentation du capital:

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 13/09/2012 a décidé dans sa 7ème résolution d'augmenter le capital social de la société "LAND'OR" d'un montant de un million quatre cent cinquante six mille dinars (1 456 000 dinars) pour le porter de trois millions deux cent quarante quatre mille dinars (3 244 000 dinars) à quatre millions sept cent mille dinars (4 700 000 dinars) et ce, par l'émission de un million quatre cent cinquante six mille (1 456 000) actions nouvelles à souscrire en numéraire dans le cadre de l'introduction de la société sur le marché alternatif de la Bourse de Tunis.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a fixé le prix d'émission des nouvelles actions à émettre à 7,500 dinars l'action.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également fixé la date de jouissance des actions nouvelles au 1^{er} janvier 2012.

Droit préférentiel de souscription :

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société "LAND'OR", réunie le 13/09/2012, a décidé de réserver l'intégralité de la souscription à l'augmentation du capital projetée à de nouveaux souscripteurs. En conséquence de cette décision, les anciens actionnaires ont renoncé à leurs droits préférentiels de souscription dans l'augmentation de capital au profit de nouveaux souscripteurs. Cette renonciation s'est traduite par la suppression de ces droits préférentiels de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

Cadre de l'offre:

L'introduction de la société "LAND'OR" au marché alternatif de la cote de la Bourse se fera par la mise sur le marché dans le cadre d'une augmentation de capital par voie de souscription publique de 1 456 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 dinar chacune représentant 30,98% du capital après la réalisation de ladite augmentation.

L'émission se fera par le moyen de :

- Une **Offre à Prix Ferme de 582 000 actions** représentant **39,97%** du total des actions à émettre en numéraire, centralisée auprès de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis ;
 - Un **Placement Garanti** (conformément aux dispositions de l'article 56 nouveau du Règlement Général de la Bourse) auprès d'institutionnels de **874 000 actions** représentant **60,03%** du total des actions à émettre en numéraire, centralisé auprès de MAC SA, intermédiaire en Bourse.
- Le Placement Garanti sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'Offre à Prix Ferme. Les souscripteurs à ce placement s'engagent à **ne pas céder 75% de leurs titres** en Bourse pendant une période **d'une année** à partir de la date de la première cotation en Bourse.

1- Présentation de la société:

Dénomination sociale : Société "LAND'OR"

Siège social : BIR JEDID, 2054-KHELIDIA, BEN AROUS

Forme juridique : Société Anonyme

Date de constitution : 08/12/1994

Capital social : 3 244 000 DT réparti en 3 244 000 actions de nominal 1DT entièrement libérées.

Objet social :

La société a pour objet en Tunisie ou ailleurs:

- Toutes opérations industrielles, commerciales et financières se rattachant à la fabrication, à la transformation et au commerce, en Tunisie et à l'étranger, des produits carnés et leurs abats, produits de la mer et tous les produits agroalimentaires, sous toutes leurs formes, ainsi que tous leurs dérivés, sous-produits ;
- et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes.

2- Période de validité de l'offre

L'Offre à Prix Ferme est ouverte au public du **16/01/2013 au 06/02/2013 inclus**.

La réception des demandes de souscription dans le cadre du Placement Garanti se fera à partir du 16/01/2013, étant entendu qu'à l'égard des investisseurs de ce placement, le Placement Garanti pourrait être clos par anticipation sans préavis, et dans tous les cas au plus tard le 06/02/2013 inclus.

3- Date de jouissance des actions

Les actions nouvelles émises dans le cadre de cette offre porteront jouissance à partir du 1er Janvier 2012.

4- Modalités de paiement du prix

Pour la présente Offre, le prix de l'action "LAND'OR", tous frais, commissions, courtages et taxes compris, a été fixé à **7,500 dinars**.

Le règlement des demandes de souscription par les donneurs d'ordre désirant souscrire à des actions de la société "LAND'OR" dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en Bourse au moment du dépôt de la demande. En cas de satisfaction partielle de la demande de souscription, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au donneur d'ordre dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'Offre à Prix Ferme.

5- Etablissements domiciliaires

Tous les intermédiaires en Bourse sont habilités à recueillir sans frais, les demandes de souscription relatives aux catégories B et C de l'Offre à Prix Ferme.

L'intermédiaire en Bourse MAC SA est seul habilité à recueillir, sans frais, les demandes de souscription du Placement Garanti, ainsi que celles relatives à la catégorie A de l'Offre à Prix Ferme.

Le jour de dénouement de l'offre, le montant de l'augmentation de capital est versé dans le compte indisponible n° 05 903 000 050 087 215 025 ouvert auprès de la Banque de Tunisie, agence siège, conformément à l'état de dénouement espèces de la STICODEVAM.

6- Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres

6-1 Offre à Prix Ferme :

Dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, **582 000 actions** "LAND'OR" à émettre en numéraire seront offertes et réparties en trois catégories :

Catégorie A :

8,59% des actions offertes, soit **50 000 actions** seront réservées au **personnel** de "LAND'OR", sollicitant au minimum 50 actions et au maximum 23 500 actions, étant précisé que les souscripteurs à cette catégorie **ne doivent pas souscrire dans les autres catégories**. La souscription à cette catégorie sera effectuée exclusivement auprès de l'intermédiaire en bourse **MAC SA**.

Catégorie B :

66,32% des actions offertes, soit **386 000 actions** seront réservées aux personnes **physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères**, autres que les OPCVM, sollicitant au minimum 50 actions et au maximum 23 500 actions pour les non institutionnels et 235 000 actions pour les institutionnels. Etant précisé que les institutionnels qui auront à souscrire à cette catégorie ne peuvent pas souscrire au Placement Garanti et inversement.

Catégorie C :

25,09% des actions offertes, soit **146 000 actions** seront réservées aux **OPCVM** sollicitant au minimum 50 actions et au maximum 146 000 actions. Etant précisé que les OPCVM qui auront à souscrire à cette catégorie ne peuvent pas souscrire au Placement Garanti et inversement.

Les OPCVM souscripteurs parmi cette catégorie doivent respecter les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels tels que définis au niveau de l'article 29 de la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif et fixant un maximum de 10% de l'actif net en titres de créance ou de capital émis ou garantis par un même émetteur.

Les demandes de souscription doivent être nominatives et données par écrit aux intermédiaires en Bourse. Ces demandes doivent préciser obligatoirement la quantité de titres demandée et l'identité complète du souscripteur.

L'identité complète du souscripteur comprend :

- Pour les personnes physiques majeures tunisiennes : le nom, le prénom, la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale,
- Pour les personnes physiques mineures tunisiennes : le nom, le prénom, la date de naissance, ainsi que la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale du père ou de la mère ou du tuteur légal,
- Pour les personnes morales tunisiennes : la dénomination sociale complète et le numéro d'inscription au registre de commerce,
- Pour les OPCVM : La dénomination, les références de l'agrément et l'identité du gestionnaire,
- Pour les institutionnels autres qu'OPCVM : la dénomination sociale complète ainsi que le numéro d'inscription au registre de commerce, s'il y a lieu. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF, et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR.

Pour les étrangers : le nom, le prénom ou la dénomination sociale, la nature et les références des documents présentés.

Toutes les demandes de souscription doivent comporter les indications précitées.

La demande de souscription doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à cinquante (50) actions ni supérieur à 0,5% du capital social après augmentation, soit 23 500 actions pour les non institutionnels et 5% du capital social soit 235 000 actions pour les institutionnels.

En tout état de cause, la quantité demandée par demande de souscription doit respecter la quantité minimale et maximale fixée par catégorie.

En outre, les demandes de souscription pour les **OPCVM** ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la **dernière valeur liquidative publiée**, précédant la date de souscription. Tout non respect de cette condition entraîne la nullité de la demande de souscription.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des demandes de souscription reçues au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ferme.

Outre la demande de souscription qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- Trois (3) demandes de souscription à titre de mandataire d'autres personnes. Ces demandes doivent être accompagnées d'un acte de procuration, spécifique à la présente opération, dûment signé et légalisé.
- Un nombre de demandes de souscription équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces demandes doivent être accompagnées d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'une seule demande de souscription déposée auprès d'un seul intermédiaire en Bourse. En cas de dépôt de plusieurs demandes auprès de différents intermédiaires, seule la première, par le temps, sera acceptée par la commission de dépeuplement.

En cas de demandes multiples reproduites chez un même intermédiaire, seule la demande portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenue.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le prospectus d'introduction. L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

Mode de satisfaction des demandes de souscription:

Pour les catégories A et B : les demandes de souscription seront satisfaites **également** par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. Les paliers de satisfaction seront fixés par la commission de dépeuplement.

Pour la catégorie C : les demandes de souscription seront satisfaites au **prorata** sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport quantité offerte / quantité demandée et retenue. Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépeuplement, sans que la part de chaque OPCVM ne dépasse 5% du capital à l'issue de l'opération.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera affecté en priorité à la catégorie **B puis C puis A**.

Transmission des demandes et centralisation :

Les intermédiaires en bourse établissent **par catégorie** les états des demandes de souscription reçues de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, selon les modèles des états établis par la Bourse.

Les intermédiaires en bourse devront transmettre à la BVMT, sous plis fermés, l'état des demandes de souscription et les supports informatiques correspondants (CD ou clé USB) au plus tard le **vendredi 08 février 2013 à 17h00**.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

La centralisation des demandes de souscription transmises par les intermédiaires en bourse est effectuée par le bureau d'ordre de la Bourse sis au : Jardins du Lac, 1053 Les Berges du Lac II. Un récapitulatif horodaté est remis à l'intermédiaire déposant. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la Bourse, en particulier les envois par fax.

Ouverture des plis et dépeuplement :

Les états relatifs aux demandes de souscription données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse, le **lundi 11 février 2013**, à la commission de dépeuplement composée de représentants de la BVMT et de MAC SA, intermédiaire en Bourse chargé de l'opération, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB. La commission procédera au dépeuplement des états, affectera les quotas et établira un procès verbal à cet effet.

6-2 Placement Garanti:

Dans le cadre du Placement Garanti, **874 000 actions** "LAND'OR" à émettre en numéraire seront offertes à des institutionnels.

Les demandes de souscriptions doivent être nominatives et données par écrit à MAC SA, intermédiaire en Bourse. Ces demandes doivent préciser obligatoirement, la quantité de titres demandés, l'identité complète du donneur d'ordre (l'adresse, la nationalité, le numéro du registre de commerce) ainsi que la nature et les références des documents présentés justifiant la qualité d'institutionnels conformément à la réglementation en vigueur.

La demande de souscription doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être supérieur à 5% du capital social de la société après augmentation du capital, soit 235 000 actions.

Les souscripteurs dans le cadre du Placement Garanti n'auront pas le droit de souscrire dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

Transmission des demandes:

A l'issue de l'opération de Placement, MAC SA, intermédiaire en Bourse, communique un état récapitulatif détaillé sur le résultat de placement au CMF et à la BVMT et ce, selon un modèle qui sera fixé par cette dernière. Ce résultat fera l'objet d'un avis publié aux Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF, le jour de la déclaration du résultat de l'Offre.

L'état des demandes de souscription doit être accompagné d'un support magnétique (CD ou clé USB) comportant les mêmes données. Cet état doit être signé par la personne habilitée de la société MAC SA et comporter son cachet.

Soumission et vérification des demandes :

L'état récapitulatif relatif aux demandes de souscription données dans le cadre du Placement Garanti sera communiqué sous pli fermé par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépeuplement. La commission procédera à la vérification de l'état (notamment l'absence de souscription dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme) et établira un procès verbal à cet effet.

7- Déclaration des résultats :

Dès la réalisation de l'opération de dépeuplement des demandes de souscription données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et la vérification de l'état relatif aux demandes de souscription données dans le cadre du Placement Garanti, le résultat de l'Offre au public fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'Offre, et en cas de suite positive, l'avis précisera par intermédiaire le nombre de titres attribués, les demandes retenues et la réduction éventuelle dont les demandes de souscription sont frappées.

8- Règlement des espèces et livraison des titres :

Au cas où l'offre connaît une suite favorable, la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis communiquera à chaque intermédiaire, l'état détaillé de ses demandes de souscription retenues et la quantité attribuée à chacun d'eux.

La STICODEVAM a attribué en date du 25/12/2012 aux actions anciennes de la société "LAND'OR" le code ISIN : TN0007510019. La société "LAND'OR" s'engage à demander la prise en charge de ses actions nouvelles et anciennes par la STICODEVAM dès la réalisation définitive de l'augmentation du capital en numéraire.

Les opérations de règlement et livraison seront assurées par cette dernière.

Le registre des actionnaires sera tenu par MAC SA, intermédiaire en Bourse.

9- Cotation des titres :

La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché alternatif de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié dans le Bulletin Officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Toutefois, la cotation des actions ne démarrera qu'à compter de la date de réalisation de l'augmentation du capital conformément à la loi. Ainsi, les actions ne seront cessibles et négociables qu'après la publication d'un avis dans les bulletins officiels de la BVMT et du Conseil du Marché Financier.

10- Contrat de liquidité :

Un contrat de liquidité pour une période d'une année à partir de la date de première cotation des titres "LAND'OR", est établi entre MAC SA, Intermédiaire en Bourse et l'actionnaire de référence de la société "LAND'OR" M. Hatem DENGUEZLI portant sur 19,47% du produit de l'Offre à Prix Ferme soit un montant de **100.000 dinars** et **100 000 actions**.

11- Listing Sponsor :

La société MAC SA a été désignée par la société "LAND'OR" pour assurer la fonction de Listing Sponsor. Elle aura pour mission d'assister la société pendant son introduction au marché alternatif de la cote de la Bourse de Tunis et de l'accompagner pour l'accomplissement de ses obligations légales et réglementaires d'informations périodiques et permanentes et ce, pendant au moins deux ans suivant son introduction. Cette mission pourrait être prolongée dans le cas où il n'y aurait pas eu transfert de cotation de la société "LAND'OR" sur le marché principal de la cote de la Bourse de Tunis.

En cas de résiliation du mandat, pour quelque motif que ce soit, la société "LAND'OR" doit, sans délai, désigner un nouveau Listing Sponsor. Le Conseil du Marché Financier doit être informé de toute désignation.

12- Régulation du cours boursier :

Les actionnaires de la société "LAND'OR" se sont engagés à obtenir lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier, après l'introduction de la société en Bourse, et ce conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier. Le contrat de régulation sera confié à MAC SA Intermédiaire en Bourse.

Un prospectus d'Offre à Prix Ferme OPF, de Placement Garanti et d'admission au marché alternatif de la cote de la Bourse, visé par le Conseil du Marché Financier sous le numéro 12-0803 du 28 décembre 2012, est mis à la disposition du public auprès de la société "LAND'OR", de MAC SA intermédiaire en bourse chargé de l'opération, auprès de tous les autres intermédiaires en Bourse et sur les sites Internet du CMF : www.cmf.org.tn et de la Bourse : www.bvmt.com.tn.

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

AVIS N° 19
DU COMITE DES INDICES BOURSIERS

Le Comité des Indices Boursiers a décidé lors de sa réunion du 25 décembre 2012 :

1- De retenir, pour l'année 2013, les flottants et les facteurs de plafonnement ci-après, pour l'indice TUNINDEX et les indices sectoriels :

N°	Valeur	Nombre de titres admis dans l'indice	Flottant arrondi à 10%	Facteur de plafonnement
1	ADWYA	13 200 000	30%	1,0000000000000000
2	AIR LIQUIDE TSIE	1 110 342	10%	1,0000000000000000
3	ALKIMIA	1 947 253	10%	1,0000000000000000
4	AMEN BANK	20 000 000	20%	1,0000000000000000
5	AMS	3 461 680	40%	1,0000000000000000
6	ARTES	31 875 000	30%	1,0000000000000000
7	ASSAD	12 000 000	30%	1,0000000000000000
8	ASSURANCES SALIM	2 660 000	10%	1,0000000000000000
9	ASTREE	4 000 000	10%	1,0000000000000000
10	ATB	100 000 000	30%	1,0000000000000000
11	ATL	17 000 000	40%	1,0000000000000000
12	ATTIJARI BANK	39 748 290	20%	1,0000000000000000
13	ATTIJARI LEASING	2 125 000	30%	1,0000000000000000
14	BH	18 000 000	20%	1,0000000000000000
15	BIAT	17 000 000	30%	1,0000000000000000
16	BNA	32 000 000	40%	1,0000000000000000
17	BT	112 500 000	50%	0,867524243171581
18	BTE (ADP)	1 000 000	100%	1,0000000000000000
19	CARTHAGE CEMENT	145 423 907	40%	1,0000000000000000
20	CIL	5 000 000	30%	1,0000000000000000
21	CIMENTS DE BIZERTE	44 047 290	20%	1,0000000000000000
22	EL WIFACK LEASING	3 000 000	50%	1,0000000000000000
23	ELECTROSTAR	1 750 000	30%	1,0000000000000000
24	ENNAKL AUTOMOBILES	30 000 000	30%	1,0000000000000000
25	ESSOUKNA	3 607 500	30%	1,0000000000000000
26	GIF-FILTER	9 999 000	40%	1,0000000000000000
27	HEXABYTE	2 083 334	20%	1,0000000000000000
28	ICF	900 000	20%	1,0000000000000000
29	MAGASIN GENERAL	2 296 250	20%	1,0000000000000000
30	MODERN LEASING	4 000 000	30%	1,0000000000000000
31	MONOPRIX	16 641 144	30%	1,0000000000000000
32	PLAC. TSIE-SICAF	1 000 000	20%	1,0000000000000000
33	POULINA GP HOLDING	180 003 600	10%	1,0000000000000000
34	SERVICOM	2 358 000	50%	1,0000000000000000
35	SFBT	76 000 000	30%	1,0000000000000000
36	SIAME	14 040 000	40%	1,0000000000000000
37	SIMPAR	900 000	50%	1,0000000000000000
38	SIPHAT	1 800 000	20%	1,0000000000000000
39	SITS	13 000 000	40%	1,0000000000000000
40	SOMOCER	27 273 400	60%	1,0000000000000000
41	SOPAT	11 812 500	30%	1,0000000000000000
42	SOTETEL	4 636 800	60%	1,0000000000000000
43	SOTRAPIL	3 435 432	30%	1,0000000000000000
44	SOTUMAG	12 000 000	30%	1,0000000000000000
45	SOTUVER	17 542 875	20%	1,0000000000000000
46	SPDIT - SICAF	28 000 000	20%	1,0000000000000000
47	STAR	2 307 693	30%	1,0000000000000000
48	STB	24 860 000	40%	1,0000000000000000
49	SEQ	1 400 000	10%	1,0000000000000000
50	TELNET HOLDING	11 028 000	30%	1,0000000000000000
51	TPR	44 000 000	30%	1,0000000000000000
52	TUNINVEST-SICAR	966 000	60%	1,0000000000000000
53	TUNIS RE	15 000 000	30%	1,0000000000000000
54	TUNISAIR	106 199 280	20%	1,0000000000000000
55	TUNISIE LAIT	10 000 000	10%	1,0000000000000000
56	TUNISIE LEASING	7 000 000	30%	1,0000000000000000
57	UBCI	15 151 806	20%	1,0000000000000000
58	UIB	17 600 000	50%	1,0000000000000000

2- De mettre à jour l'échantillon de l'indice TUNINDEX20 comme suit:

- > les valeurs BIAT, BH, CIMENTS DE BIZERTE et STB quittent l'indice et
 - > les valeurs ADWYA, MAGASIN GENERAL, SOMOCER et SOTUVER intègrent l'indice.
- Ainsi, l'échantillon de l'indice pour l'année 2013 est composé des valeurs suivantes :

N°	Valeur	Nombre de titres admis dans l'indice	Flottant arrondi à 10%	Facteur de plafonnement
1	ADWYA	13 200 000	30%	1,0000000000000000
2	AMEN BANK	20 000 000	20%	1,0000000000000000
3	ARTES	31 875 000	30%	1,0000000000000000
4	ATB	100 000 000	30%	1,0000000000000000
5	ATTIJARI BANK	39 748 290	20%	1,0000000000000000
6	BNA	32 000 000	40%	1,0000000000000000
7	BT	112 500 000	50%	0,554962735494687
8	CARTHAGE CEMENT	145 423 907	40%	1,0000000000000000
9	ENNAKL AUTOMOBILES	30 000 000	30%	1,0000000000000000
10	MAGASIN GENERAL	2 296 250	20%	1,0000000000000000
11	MONOPRIX	16 641 144	30%	1,0000000000000000
12	POULINA GP HOLDING	180 003 600	10%	1,0000000000000000
13	SFBT	76 000 000	30%	1,0000000000000000
14	SOMOCER	27 273 400	60%	1,0000000000000000
15	SOTUVER	17 542 875	20%	1,0000000000000000
16	STAR	2 307 693	30%	1,0000000000000000
17	TPR	44 000 000	30%	1,0000000000000000
18	TUNIS RE	15 000 000	30%	1,0000000000000000
19	TUNISIE LEASING	7 000 000	30%	1,0000000000000000
20	UIB	17 600 000	50%	1,0000000000000000

RAPPEL :

- La composition des indices TUNINDEXprice20 et TNVWAP20 est la même que celle de l'indice TUNINDEX20.
- Les flottants et les facteurs de plafonnement des valeurs qui composent l'indice TNVWAP20, arrêtés lors de la présente réunion, sont disponibles.
- Un guide des indices boursiers est disponible sur le site web de la Bourse.

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

REPARTITION DES TITRES DE CAPITAL COTES EN GROUPES DE COTATION

Sont retenues pour une cotation en continu pour l'année 2013, les valeurs ayant réalisé un nombre de transactions au moins égal à 1250.

A partir du mercredi 02 Janvier 2013, la répartition des titres de capital cotés en groupe de cotation sera comme suit:

Marché Principal : Les valeurs transférées du Fixing au Continu

- AL - Air Liquide Tunisie
- UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie
- TJL - Attijari Leasing

La composition des groupes de valeurs

Liste des valeurs composant le groupe 11

N°	Groupe 11 - Continu
1	MONOPRIX - Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis
2	SFBT - Société de Fabrication des Boissons de Tunisie
3	TUNISAIR - Société Tunisienne de l'Air
4	SPDIT - Sté de Place. et de Dévelop. Indus. et Touris. - SICAF
5	Attijari bank - Banque Attijari de Tunisie
6	BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie
7	BH - Banque de l'Habitat
8	TL - Tunisie Leasing
9	BT - Banque de Tunisie
10	Air Liquide Tunisie
11	UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie
12	STB - Société Tunisienne de Banque
13	BNA - Banque Nationale Agricole
14	AMEN BANK
15	ATB - Arab Tunisian Bank
16	UIB - Union Internationale de Banques
17	SIMPAR - Société Immobilière et de Participation
18	TUNINVEST SICAR - Société Tunisienne d'Invest. à Capital Risque
19	CIL - Compagnie Internationale de leasing
20	ATL - Arab Tunisian Lease
21	PGH - Poulina Group Holding
22	STAR - Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances
23	SMG - Société Magasin Général S.A.
24	SOTETEL - Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications
25	SALIM - Société d'Assurances SALIM
26	SOTUVER - Société Tunisienne de Verreries
27	SOTUMAG - Société Tunisienne des Marchés de Gros
28	SIAME - Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques
29	Attijari Leasing
30	LSTR- ELECTROSTAR
31	SOTRAPIL - Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines
32	SOMOCER - Société Moderne de Céramique
33	GIF FILTER SA - Société Générale Industrielle de Filtration
34	ASSAD - Société l'Accumulateur Tunisien Assad
35	SITS - Société Immobilière Tuniso-Séoudienne
36	EL WIFACK Leasing
37	SOKNA- Société ESSOUKNA
38	ADWYA - Société Adwya
39	TPR - Société Tunisie Profiles Aluminium
40	SOPAT- Société de Production Agricole Teboulba
41	ARTES - Automobile Réseau Tunisien et Services
42	SCB- Société Les Ciments de Bizerte
43	TUNIS RE - Société Tunisienne de Réassurance
44	ENNAKL Automobiles
45	MODERN LEASING
46	TELNET HOLDING

Liste des valeurs composant le groupe 12

N°	Groupe 12 - Fixing
1	BTE - Banque de Tunisie et des Emirats (ADP)
2	Placements de Tunisie - SICAF
3	ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurances
4	ICF - Société des Industries Chimiques du Fluor
5	TL - Tunisie Lait - S.A.
6	ALKIMIA - Société Chimique
7	STEQ - Société Tunisienne d'Equipement
8	SIPHAT - Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie

Liste des valeurs composant le groupe 51

N°	Groupe 51 - Continu
1	AMS - Les Ateliers Mécaniques du Sahel
2	Société SERVICOM
3	Société Carthage Cement
4	Société HEXABYTE

Liste des valeurs composant le groupe 99

N°	Groupe 99 - Fixing
1	STIP - Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques

**ARAB TUNISIAN LEASE - ATL -
REALISATION DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL**

Il est rappelé que l'Assemblée Générale Extraordinaire- AGE- de l'ATL du 30 juin 2012, a décidé d'augmenter le capital social de la société de **8 000 000 dinars** pour le porter de **17 000 000 dinars** à **25 000 000 dinars** en deux opérations simultanées comme suit :

augmentation de capital par incorporation de réserves d'un montant de **2 000 000 dinars** et l'émission de **2 000 000 actions** à attribuer gratuitement aux détenteurs des actions anciennes et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse, à partir du 26 novembre 2012;

augmentation de capital en numéraire d'un montant de **6 000 000 dinars** par l'émission de **6 000 000 actions** de nominal un (01) dinar chacune, totalement souscrites en numéraire au prix de 3 dinars, soit une prime d'émission de 2 dinars, et libérées entièrement à la souscription et ouverte à la souscription le 26 novembre 2012.

La société BNA CAPITAUX, intermédiaire en Bourse, informe les actionnaires de la société ATL et le public que l'augmentation en numéraire du capital social de l'ATL de **6 000 000 dinars** a été réalisée par l'émission de **6 000 000 actions nouvelles**.

Le capital social est ainsi porté à **25 000 000 dinars** divisé en **25 000 000 actions** de un (01) dinar chacune.

Admission des actions nouvelles souscrites

A partir du **mardi 22 janvier 2013**, les 6 000 000 actions nouvelles souscrites issues de l'augmentation du capital de l'ATL seront admises en bourse.

Jouissance des actions nouvelles

La date de jouissance en dividendes des 8 000 000 actions (gratuites et souscrites) est à compter du 01/01/2013.

Cotation en Bourse

A partir du **mardi 22 janvier 2013**, les actions nouvelles souscrites (6 000 000 actions) et les actions nouvelles gratuites (2 000 000 actions) seront négociables en bourse sur la même ligne de cotation dans les conditions suivantes :

Mnémonique : ATL N2
 Libellé : ATL AN j 01012013
 Code ISIN : TN0004700498
 Groupe de Cotation : Lignes secondaires (Groupe 32)

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

COURS MOYENS DU MOIS DE DECEMBRE 2012

La Bourse de Tunis publie, pour toutes fins utiles, les cours moyens du mois de décembre 2012 des valeurs inscrites à la Cote de la Bourse.

Numéro d'ordre	Valeur	Cours Moyens du mois de décembre 2012
1	MONOPRIX	27,260
2	SFBT	13,105
3	TUNISAIR	1,516
4	BTE (ADP)	27,388
5	SPDIT - SICAF	7,005
6	AMS	11,881
7	ATTIJARI BANK	15,031
8	BIAT	61,942
9	BH	12,282
10	TUNISIE LEASING *	22,938
11	BT	11,879
12	AIR LIQUIDE TSIE	371,541
13	UBCI **	36,836
14	PLAC. TSIE-SICAF	45,457
15	STB	7,873
16	ASTREE	69,047
17	BNA	8,830
18	ICF	47,943
19	TUNISIE LAIT	4,326
20	AMEN BANK	34,550
21	ATB	4,809
22	ALKIMIA	36,983
23	UIB	17,946
24	SIMPAR	68,176
25	TUNINVEST-SICAR	8,957
26	CIL	15,678
27	ATL	3,410
28	STIP	2,524
29	POULINA GP HOLDING	6,762
30	STAR	148,181
31	MAGASIN GENERAL	170,459
32	SOTETEL	6,532
33	ASSURANCES SALIM	26,215
34	SOTUVER	8,872
35	SOTUMAG	1,822
36	SIAME	3,681
37	ATTIJARI LEASING	37,446
38	STEQ	10,479
39	ELECTROSTAR	21,272
40	SOTRAPIL	15,832
41	SIPHAT	9,861
42	MODERN LEASING	7,300
43	SOMOCER ***	2,665
44	GIF-FILTER ****	5,682
45	ASSAD	8,777
46	SITS	3,123
47	EL WIFACK LEASING	14,754
48	ESSOUKNA	10,667
49	ADWYA	8,269
50	TPR	5,137
51	SOPAT	3,121
52	ARTES	8,717
53	SERVICOM	14,038
54	CIMENTS DE BIZERTE	6,976
55	TUNIS RE	8,701
56	CARTHAGE CEMENT	3,743
57	ENNAKL AUTOMOBILES	11,097
58	TELNET HOLDING	6,951
59	HEXABYTE	7,037

* Pour TUNISIE LEASING : le cours moyen est ajusté du droit de souscription détaché le 28/12/2012

** Pour UBCI : le cours moyen est ajusté du droit de souscription détaché le 10/12/2012

*** Pour SOMOCER : le cours moyen est ajusté du droit d'attribution détaché le 21/12/2012

**** Pour GIF-FILTER : le cours moyen est ajusté du droit d'attribution détaché le 10/12/2012

ADMISSION DE LA SOCIETE SYPHAX AIRLINES

Admission au Marché Alternatif de la Cote de la Bourse

Lors de sa réunion du 27 décembre 2012, le Conseil d'Administration de la Bourse a donné son accord de principe pour l'admission au Marché Alternatif de la Cote de la Bourse des 3 000 000 actions constituant le capital actuel de la société Syphax Airlines, ainsi que des 2 500 000 actions nouvelles souscrites à émettre dans le cadre de l'augmentation de capital, soit au total 5 500 000 actions de nominal cinq dinars chacune.

Diffusion des titres offerts

L'Offre au public porte sur 2 500 000 actions nouvelles à émettre, soit 45,45% du capital après augmentation.

Intermédiaires introducteurs : TUNISIE VALEURS et MAC SA.

Evaluateur: MAC SA.

Listing sponsor: TUNISIE VALEURS

Il reste entendu que l'ouverture de l'offre publique, ainsi que l'admission définitive sont tributaires de la mise à la disposition du public d'un prospectus d'Offre et d'admission visé par le Conseil du Marché Financier.

ADMISSION DE LA SOCIETE EURO-CYCLES

Admission au Marché Principal de la Cote de la Bourse

Lors de sa réunion du 20 décembre 2012, le Conseil d'Administration de la Bourse a donné son accord de principe pour l'admission au Marché Principal de la Cote de la Bourse des 5 400 000 actions constituant le capital actuel de la société Euro-cycles de nominal un dinar chacune.

Diffusion des titres offerts

L'Offre au public porte sur 1 620 000 actions, soit 30,0% du capital social.

Intermédiaire introducteur : Amen Invest.

Evaluateur : Amen Invest.

Il reste entendu que l'ouverture de l'offre publique, ainsi que l'admission définitive sont tributaires de la mise à la disposition du public d'un prospectus d'Offre et d'admission visé par le Conseil du Marché Financier.

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

ADMISSION DE LA SOCIÉTÉ NEW BODY LINE

Admission au Marché Alternatif de la Cote de la Bourse

Lors de sa réunion du 13 décembre 2012, le Conseil d'Administration de la Bourse a donné son accord de principe pour l'admission au Marché Alternatif de la Cote de la Bourse des 3 150 000 actions constituant le capital actuel de la société NEW BODY LINE, ainsi que des 630 000 actions nouvelles souscrites à émettre dans le cadre de l'augmentation de capital, soit au total 3 780 000 actions de nominal un dinar chacune.

Diffusion des titres offerts

L'Offre au public porte sur 1 575 000 actions composées de 945 000 actions anciennes et de 630 000 actions nouvelles à émettre, soit 41,67% du capital après augmentation.

Intermédiaire introducteur : TSI.

Evaluateur: BDO TUNISIE.

Listing sponsor: TSI

Il reste entendu que l'ouverture de l'offre publique, ainsi que l'admission définitive sont tributaires de la mise à la disposition du public d'un prospectus d'Offre et d'admission visé par le Conseil du Marché Financier.

ADMISSION DE LA SOCIÉTÉ AE TECH

Admission au Marché Alternatif de la Cote de la Bourse

Lors de sa réunion du 10 décembre 2012, le Conseil d'Administration de la Bourse a donné son accord de principe pour l'admission au Marché Alternatif de la Cote de la Bourse des 1 640 000 actions constituant le capital actuel de la société Ae Tech, ainsi que des 583 334 actions nouvelles souscrites à émettre dans le cadre de l'augmentation de capital, soit au total 2 223 334 actions de nominal un dinar chacune.

Diffusion des titres offerts

L'Offre au public porte sur 583 334 actions nouvelles à émettre, soit 26,2% du capital après augmentation.

Intermédiaire introducteur : MENA CAPITAL PARTNERS.

Evaluateur: MENA CAPITAL PARTNERS.

Listing sponsor: BNA CAPITAUX

Il reste entendu que l'ouverture de l'offre publique, ainsi que l'admission définitive sont tributaires de la mise à la disposition du public d'un prospectus d'Offre et d'admission visé par le Conseil du Marché Financier.

ADMISSION DE LA SOCIÉTÉ BITAKA

Admission au Marché Principal de la Cote de la Bourse

Lors de sa réunion du 30 novembre 2012, le Conseil d'Administration de la Bourse a donné son accord de principe pour l'admission au Marché Principal de la Cote de la Bourse des 4 500 000 actions constituant le capital actuel de la société BITAKA, ainsi que des 1 320 000 actions nouvelles souscrites à émettre dans le cadre de l'augmentation de capital, soit au total 5 820 000 actions de nominal un dinar chacune.

Diffusion des titres offerts

L'Offre au public porte sur 1 920 000 actions, dont 1 320 000 nouvelles à émettre et 600 000 actions anciennes, soit 32,99% du capital après augmentation.

Intermédiaire introducteur : AXIS CAPITAL BOURSE.

Evaluateur : AXIS CAPITAL.

Il reste entendu que l'ouverture de l'offre publique, ainsi que l'admission définitive sont tributaires de la mise à la disposition du public d'un prospectus d'Offre et d'admission visé par le Conseil du Marché Financier.

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA COTUNACE

La Société Tunis Ré qui détenait **directement** 6 000 actions et droits de vote représentant 3% du capital de la société Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur – **COTUNACE** -, a déclaré avoir franchi **directement** à la hausse, le **23/01/2013**, le seuil de **5%** des actions et des droits de vote et ce, suite à l'acquisition de 8 074 actions et droits de vote représentant 4,04% du capital de la société.

Suite à ce franchissement de seuil, Tunis Ré détient **directement** 14 074 actions et droits de vote représentant 7,04% du capital de la COTUNACE.

La Société Tunis Ré a déclaré comme objectifs qu'elle vise à atteindre dans les douze mois à venir d'arrêter l'acquisition et la cession des actions et droits de vote et qu'elle n'avait pas d'autres objectifs.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 30 janvier 2013 par la SOFIGES, intermédiaire en bourse.

COTATION EN BOURSE DES TITRES SITS SUITE A LA REALISATION DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ DECIDÉE PAR L'AGE DU 15 JUIN 2012

A partir du lundi 04 février 2013

Les 2 600 000 actions nouvelles souscrites seront admises et négociables en bourse sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

- Code Mnémonique : SITS
- Code ISIN : TN0007180011
- Groupe de Cotation : 11

COTATION EN BOURSE DES TITRES TUNISIE LEASING SUITE A L'AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ DECIDÉE PAR L'AGE DU 04 OCTOBRE 2012

A partir du vendredi 1^{er} février 2013

- Les actions de la société Tunisie Leasing seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés.
- Les droits d'attribution seront négociables en Bourse dans les conditions suivantes :

- Code Mnémonique : TLS13
- Code ISIN : TN0002101590
- Groupe de Cotation : 32

- Les 300 000 actions nouvelles gratuites seront admises et négociables en Bourse, séparément des actions anciennes jusqu'à la date de mise en paiement des dividendes de l'exercice 2012, dans les conditions suivantes :

- Code Mnémonique : TLSN3
- Code ISIN : TN0002101608
- Groupe de Cotation : 32

AVIS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE TUNISO-SEUDIOUENNE « SITS » : REALISATION DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL

La société MAC sa, Intermédiaire en bourse, informe les actionnaires de la Société Immobilière Tuniso-Séoudienne « SITS » et le public que l'augmentation de son capital social de 2 600 000 dinars, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juin 2012 et ouverte à la souscription du public le 03 décembre 2012 conformément au prospectus d'émission relatif à l'augmentation de capital visé par le CMF sous le N° 12-0794 du 16 novembre 2012, a été réalisée par l'émission de 2 600 000 actions nouvelles de nominal 1 dinar majoré d'une prime d'émission de 2 dinars par action, souscrites en numéraire et libérées intégralement à la souscription. Le capital social est ainsi porté à 15 600 000 dinars divisé en 15 600 000 actions de nominal 1 dinar et l'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

COMMUNIQUE DE PRESSE AMEN BANK

Augmentation du Capital d'Amen Bank

Amen Bank rappelle au public que l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) du 31 Mai 2012 a décidé de porter le capital social de 100 000 000 de dinars à 122 222 000 de dinars. Dans ce cadre une convention a été signée le jeudi 24 Janvier 2013 avec SFI (Société Financière internationale), fixant les modalités de réalisation de l'opération d'augmentation du capital. Cette opération prévoit notamment :

L'incorporation des réserves pour 10 000 000 dinars et attribution d'actions gratuites à raison d'une action nouvelle pour 10 anciennes

L'émission de 2 444 000 nouvelles actions au nominal de 5 dinars réservée exclusivement à SFI (Société financière internationale) du Groupe Banque Mondiale et à deux de ses fonds d'investissements selon les parts suivantes :

- 1 222 000 actions à IFC Capitalisation Fund
- 977 600 actions à Africa Capitalisation Fund
- 244 400 actions à IFC

Aussi la convention a fixé le prix de souscription sur la base de la moyenne des soixante derniers jours des cours boursiers pondérée par les volumes quotidiens des transactions. Le prix moyen ainsi obtenu de 34,179 dinars a fait l'objet d'un ajustement à la baisse compte tenu de l'attribution d'actions gratuites aux anciens actionnaires à hauteur de 10 Millions de dinars, ce qui donne un prix de souscription effectif de 30,830 dinars. Ainsi la participation de la SFI et ses deux fonds d'investissements au capital d'Amen Bank s'établira à 9,98% répartie comme suit :

- En nominal : 12 220 000 dinars
- En prime d'émission : 63 128 520 dinars

Amen Bank rappelle également que l'assemblée Générale extraordinaire a décidé de conférer tous les pouvoirs au Directoire pour entamer toutes les démarches pour l'obtention si nécessaire de l'agrément de la BCT et de fixer les modalités pratiques de cette augmentation notamment celles relatives à la date de jouissance, les délais d'émission, les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions ainsi que toutes autres actions nécessaires à la réalisation de cette opération d'augmentation de capital.

AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICES ARTES**Augmentation de capital annoncée:**

La société Automobile Réseau Tunisien et Services ARTES porte à la connaissance de ses actionnaires et du public qu'en exécution de la résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 21 juin 2012, décidant l'augmentation du capital social de 25 500 000 Dinars à 38 250 000 Dinars, par incorporation de réserves, à réaliser sur deux tranches égales, publiée au BO N° 4141 du Mardi 03-7-2012, et après la réalisation de la première tranche de l'augmentation d'une valeur de 6 375 000 Dinars, le Conseil d'Administration réuni le 17 décembre 2012 a décidé de réaliser la deuxième tranche de l'augmentation du capital d'un montant de **6 375 000 Dinars** pour le porter **de 31 875 000 Dinars à 38 250 000 Dinars** et ce par incorporation des réserves (résultats reportés).

Cette augmentation de capital sera réalisée par l'émission de **6 375 000 actions nouvelles gratuites** de nominal 1 Dinar chacune. Ces actions seront attribuées aux détenteurs des 31 875 000 actions anciennes composant le capital actuel **à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour cinq (5) actions anciennes**, et ce à partir du **4 Mars 2013**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en Bourse.

Jouissance des actions nouvelle gratuites:

Les 6 375 000 actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} Janvier 2013**.

Cotation en Bourse:

Les actions anciennes de la société ARTES seront négociables en Bourse droits d'attributions détachés, à partir du **04 Mars 2013**.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du **04 Mars 2013**.

Prise en charge par la STICODEVAM:

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la STICODEVAM à partir du **4 Mars 2013**.

COMMUNIQUE DE LA BANQUE DE L'HABITAT

La banque de l'Habitat informe sa clientèle, ses actionnaires et le public qu'elle s'est acquittée de ses obligations vis-à-vis de l'administration fiscale consécutives au redressement dont elle a été l'objet en mai 2011 pour la période 2006-2009.

En effet, en date du 28 décembre 2011 un règlement a été effectué d'un montant de 8,5 millions de dinars représentant le montant convenu et concrétisant un arrangement partiel conclu le 16 janvier 2012.

Cet arrangement a par ailleurs prévu de surseoir au sort de l'impôt exigé au titre du réinvestissement exonéré.

En conséquence, la Banque a présenté en novembre 2012 les états financiers de l'exercice 2011 tels que modifiés aux fins de répondre aux exigences fiscales et comptables conformément à l'accord convenu avec l'administration fiscale, approuvé par le conseil d'administration, et a obtenu l'acquit final.

Il reste entendu que ces modifications seront présentées à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires pour approbation définitive.

COMMUNIQUE TELNET HOLDING

Le groupe TELNET HOLDING désigné prestataire technologique dans deux protocoles d'accord signés par Syphax Airlines avec les groupes Airbus et Safran

Le groupe TELNET HOLDING, actionnaire dans le capital de la compagnie aérienne "Syphax Airlines", a été désigné prestataire technologique de deux projets objets de deux protocoles d'accord signés entre "Syphax Airlines" d'un côté et les groupes "Airbus" et "Safran" de l'autre côté portant sur une commande de 10 nouveaux avions Airbus A320 (équipés de moteurs CFM du groupe Safran) et livrable à compter de l'année 2015.

C'est en marge de la réunion du conseil économique consultatif entre la Tunisie et l'Union européenne tenue le 15 janvier 2013 que les deux protocoles d'accord ont été signés :

Le premier projet porte sur la création conjointe entre le groupe TELNET HOLDING avec le groupe Airbus, d'une **unité de conception et de production de systèmes électroniques pour l'aéronautique**.

Le second consiste à développer d'avantage les activités aéronautiques du groupe TELNET HOLDING à travers la mise en place d'un **Centre d'Ingénierie pour les Métiers de l'Aéronautique (CIMA)** avec le groupe Safran.

Ces deux projets s'inscrivent dans le cadre du partenariat technologique et permettront de développer les capacités de la Tunisie en matière d'industries et de technologies pour le secteur aéronautique.

L'entrée en vigueur de ces deux protocoles est programmée pour le premier semestre 2013 commençant par la formation des cadres et la réalisation des études nécessaires pour les dits projets.